



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 110275

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les personnes âgées retraitées et plus particulièrement sur leur pouvoir d'achat. En effet, l'union départementale des retraités Ardennes s'inquiète de l'augmentation de la précarité chez les retraités et sur la baisse significative de leur pouvoir d'achat. Aussi les retraités expriment comme revendication prioritaire le relèvement du minimum contributif afin que, si l'on y ajoute la retraite complémentaire, le montant ne puisse être inférieur au SMIC pour les salariés du régime général. Aussi il lui serait agréable de connaître la position du Gouvernement quant aux inquiétudes des personnes âgées retraitées, d'une part, et quelles mesures il compte mettre en place quant à cette revendication prioritaire afin de les rassurer, d'autre part.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110275

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11770